



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle



Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence



Comment ?

Au moins **3 séances par an** conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

À l'école maternelle, les élèves apprennent les bases du lien à l'autre et du respect mutuel pour bien grandir et vivre ensemble. La sexualité n'est pas abordée avant le collège. Une attention particulière est portée au repérage d'enfants en danger et plus largement à la protection de l'enfance.

Petite section

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.

Les élèves apprennent à nommer les différentes parties du corps et découvrent la notion d'intimité.

Par exemple, ils réfléchissent aux lieux où ils peuvent se sentir en sécurité pour s'habiller ou se déshabiller, comme la salle de bains.

→ Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.

Les élèves apprennent à demander et exprimer un accord ou un refus à partir de situations de la vie quotidienne.

*Par exemple : « Est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ? »
« D'accord, je veux bien te prendre la main. »*

→ Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.

Les élèves apprennent à exprimer leurs goûts et à comprendre que les goûts des autres peuvent être différents.

Par exemple, ils réalisent une affiche avec les jeux préférés de la classe et comprennent que ces jeux ne sont pas réservés uniquement aux filles ou aux garçons.

Moyenne section



3 objectifs d'apprentissage



Connaître son corps et identifier des émotions.

Les élèves découvrent les différentes parties du corps, et les modifications de celui-ci lors de la grossesse.

Par exemple, ils étudient des planches dessinées issues d'albums jeunesse illustrant des situations liées au bain ou à la toilette, ou encore montrant le ventre d'une femme qui grossit lors de la grossesse.

Les élèves apprennent à identifier des émotions.

Par exemple, ils les décrivent à partir d'expressions du visage de personnages dans des livres ou sur des images.



Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à elle.

Les élèves apprennent à distinguer ce qu'on peut garder pour soi de ce qu'il faut partager avec un adulte de confiance.

Par exemple, ils étudient un album jeunesse sur des secrets et les émotions qui l'entourent.



Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.

Les élèves découvrent les différentes structures familiales.

Par exemple, ils observent différentes familles à partir d'images, de photographies ou de la lecture d'un album sur le thème « qu'est-ce qu'une famille ? ».

Grande section

3 objectifs d'apprentissage



Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.

Les élèves apprennent à identifier leurs émotions et leurs sentiments ainsi que ceux des autres.

Par exemple, ils cherchent un personnage triste ou heureux dans des œuvres d'art ou des photographies.



Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.

Les élèves identifient différents sentiments comme l'amitié, le sentiment amoureux, l'amour d'un parent pour son enfant, etc.

Par exemple, ils identifient ce qui rend une relation positive : la confiance, le partage, le respect, l'échange, l'empathie, l'entraide, etc.



Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence, être respecté par eux.

Les élèves identifient les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons. Ils comprennent ce qu'est le respect de l'autre.

Par exemple, ils décrivent les différences entre les personnages d'un album de littérature jeunesse.

Le programme s'inscrit dans l'application des lois françaises et de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour en savoir plus, rendez-vous sur education.gouv.fr/evars